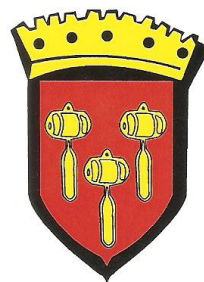


N° 85
Mars 2009

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

Le Mot du Maire :

En ce début d'année 2009, vos élus et moi-même vous présentons nos vœux les meilleurs, que cette année vous apporte santé, joie, bonheur et prospérité.

Des évènements importants au cours de cette année 2008 ont marqué la vie de notre village :

- ✓ La disparition de trop nombreuses personnes très présentes au sein de notre commune nous a laissés désemparés.
 - ✓ L'élection en mars dernier d'un conseil municipal renouvelé au 2/3 de ses membres avec une équipe très motivée pour assurer la continuité de ses prédécesseurs et agir avec bon sens pour les nouveaux engagements qu'elle devra prendre au cours de ce mandat.
 - ✓ La réaction énergique de toutes les parties concernées - avec l'aide de Grégory LABILLE, notre Conseiller Général - pour éviter la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2008.
 - ✓ La réorganisation des différentes tâches des agents communaux, le regroupement du matériel communal dans une partie des locaux de Mme Prestel apportant une meilleure efficacité et un meilleur confort pour les travaux qu'ils réalisent. Mes remerciements iront également aux bénévoles qui nous ont aidé pour ces travaux.
 - ✓ Le dynamisme de la commission fleurissement avec l'aide des agents communaux nous a permis d'apporter des résultats tangibles quant à la propreté et l'embellissement de notre village, cela sans oublier également l'entretien du cimetière.
 - ✓ La réorganisation de la décharge -plus accessible et plus surveillée- où seuls les gravats et les déchets verts peuvent être déposés, vous rendra la tâche plus aisée.
 - ✓ 2008 a vu également la création d'une Agence Postale Communale dans les locaux de la Mairie. Contraints et forcés, nous avons dû l'installer dans des délais courts mais elle connaît à ce jour un réel succès.
- Un grand merci à Mme BRESOUS qui nous a permis d'empiéter sur les locaux scolaires pour réaliser cette création.
- ✓ Achèvement de la première tranche concernant le Centre Bourg par le pavage devant la Mairie.

2009 verra enfin la réalisation des travaux décidés par l'ancienne municipalité, mais qui ont été retardés suite aux élections municipales et communautaires.

- ✓ Au hameau de FLEZ, le re-profilage d'une partie de la chaussée sur la route de Flez à Douvieux et un bordurage sur la RD 15.
- ✓ A la Cabourerye le même type d'intervention pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales.
- ✓ Rue de la chaussée, réfection de trottoirs .
- ✓ Rue du Moulin de Montécourt, la réfection d'une partie de la chaussée et du pont de l'Omignon.
- ✓ La construction d'un nouvel abri sur le terrain de l'Omignon pour abriter buvette et sono lors de nos différentes manifestations de plein air.
- ✓ La création d'un parking aux abords du foyer rural (si les finances le permettent).
- ✓ L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques du Centre Bourg (du n° 18 jusqu'à l'ancienne poste, accompagné d'un prolongement de renforcement en aérien jusqu'à l'ancienne râperie. Le renforcement de ce tronçon électrique proposé par le SIER et la SICAE de Roisel, avec l'aide de subventions substantielles nous a confortés dans cette décision, Cette réalisation de chantier est indispensable avant la relance de la poursuite des travaux du Centre Bourg (réalisation prévue pour 2010).
- ✓ Appel d'offres avec choix du cabinet qui assurera la maîtrise d'œuvre du chantier

d'aménagement Centre Bourg

✓ Nous devons également envisager le changement des chaudières de la Mairie et du Foyer rural devenues vétustes. Ce projet est en cours d'étude par la commission urbanisme.

Tous ces travaux seront réalisés en fonction de nos possibilités budgétaires.

La municipalité souhaite maintenir les taux d'impositions de l'année antérieure, en revanche elle ne maîtrise pas les bases fixées par les instances dirigeantes à savoir l'Etat –services fiscaux- , le Conseil régional, la Communauté de Communes et le Conseil Général. Ce dernier ayant déjà annoncé une hausse de plus de 10% de sa fiscalité.

Quoi qu'il en soit, sachez que nos décisions sont prises avec rigueur et bon sens.

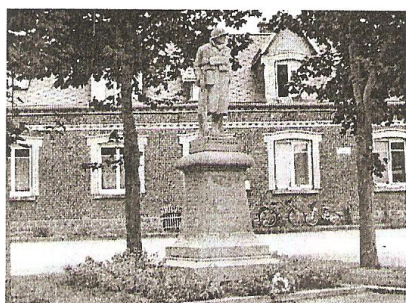
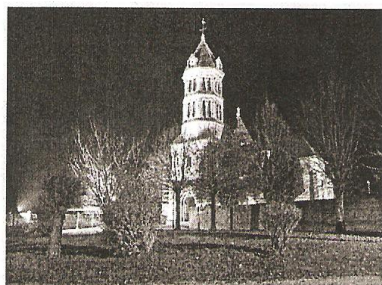
2009, nous a surpris par ce froid polaire en ce début d'année.

Plus habitués à ce genre de situation, nous aurons le devoir à l'avenir de repenser ce problème pour agir dans les plus brefs délais et faciliter la circulation dans notre bourg.

Nous rappelons à tous les riverains valides qu'ils ont le devoir de procéder au déneigement de leur devanture pour le confort de tous.

Bonne et heureuse année à vous tous.

Le Maire : Marc RIGAUX



Centenaire de Monsieur Charles BOURBIER

- Extraits du discours de M. Marc RIGAUX prononcé lors de la cérémonie en date du 06 février 2009, résidence Jean Mermoz, à Péronne.

Charles Bourbier, un Monchysois de pure souche, 1^{er} centenaire de notre commune, voilà un évènement qui fera date.

Tous les habitants de notre village que je représente vous assurent de toute leur sympathie et vous souhaitent un bon anniversaire.

Issu d'une vieille famille au caractère trempé, malgré les vicissitudes qu'il a pu rencontré au cours de sa vie, la perte d'êtres chers, Charles a toujours fait face à ses responsabilités, que ce soit dans sa famille ou dans sa vie professionnelle.

Une valeur sûre qui peut servir d'exemple, une vie laborieuse discrète et saine tout au long de son existence.

Par les soins attentionnés de sa famille et des agents hospitaliers de cet établissement, nous sommes sûrs de lui souhaiter d'autres anniversaires, vu sa grande vitalité.

Nous tous ici réunis, nous lui souhaitons une bonne fête au milieu de ses proches.

- Article du Courrier Picard relatant cet évènement:

MONCHY-LAGACHE

Charles Bourbier : cent ans et deux guerres

La famille, ainsi qu'une délégation du village emmenée par le maire Marc Rigaux, se sont rendues à la résidence Jean-Mermoz, à Péronne, afin de célébrer les cent ans de Charles Bourbier.

Il s'agit d'une première pour le village de Monchy-Lagache, qui a d'autant plus gâté son premier centenaire.

Charles est né le 6 février 1909. Il connaîtra à cinq ans le départ de son père pour la guerre de 1914. Ce dernier en reviendra rescapé en 1918.

Charles a fréquenté les bancs de l'école communale jusqu'au certificat d'études. Il partira à Paris pour exercer le métier de maçon pendant quatre ans.

Il entre ensuite au chemin de fer secondaire bien connu dans la région sous le nom de ch' tortillard, sur la ligne Albert-Doullens. Il y restera quinze années, jusqu'à sa fermeture.

Il épouse Raymonde Caron en 1932 et deux garçons, Yves et Gérard, naîtront de leur union.

En 1939, Charles Bourbier est mobilisé au 51^e régiment d'infanterie. Il sera fait prisonnier avec son régiment et restera quatre ans en captivité, d'abord à Épinal, puis au camp d'aviation allemand d'Estrées-Mons.

Il occupera aussi la place de contremaître où il aura la responsabilité d'un attelage de chevaux et achèvera sa carrière comme employé communal, bien sûr en qualité de maçon.

En présence du maire Valérie Kumm, Anne-Marie Basdevant, directrice du centre hospitalier a rappelé la passion de Charles Bourbier pour la musique. Il était en effet chef de musique de l'harmonie du village et a fait danser bien des amoureux dans les bals de la région.

André Bujadinovic, président des anciens combattants, lui a décerné la plaque de reconnaissance de la fédération ACPG-CATM. De nombreux cadeaux lui ont été remis, sans compter le gâteau que le centenaire a beaucoup apprécié.



Le doyen de la commune était très entouré pour souffler ses 100 bougies.

LES NOUVELLES DE L'ÉCOLE...

Après de nombreuses années de bons et loyaux services pour son école, monsieur Happe a pris une retraite bien méritée. Quand nous repensons à cette période passée ensemble, et aux générations d'enfants qui se sont succédées, ce ne sont que de bons souvenirs qui resurgissent.

Le contact est toujours maintenu, puisqu'il revient régulièrement dire bonjour aux enfants, à l'équipe, et m'encourager dans mes nouvelles fonctions. Il s'investit d'ailleurs maintenant dans son nouveau rôle de représentant de notre village, au sein du Syndicat Inter Scolaire.

L'école compte aujourd'hui une petite centaine d'enfants, mais ce chiffre fluctue très souvent au gré des départs et des arrivées, ceci même en cours d'année.

Si en 2008 nous avons pu éviter d'extrême justesse une fermeture de classe, nous savons depuis peu que l'administration a prévu une suppression de poste dans notre regroupement pour la prochaine rentrée.

Nos conditions de travail s'en trouveront bien évidemment changées, mais c'est malheureusement le lot de nombreuses écoles...

Depuis Septembre, les cours du samedi matin n'existent plus.

Par contre, un dispositif d'aide personnalisée à destination des enfants ayant besoin d'un « coup de pouce » a été mis en place. A cette occasion, les membres du Syndicat Inter Scolaire ont accepté de financer un circuit de bus supplémentaire, afin de permettre à chacun des élèves concernés d'être pris en charge et d'arriver à l'école plus tôt que les autres.

Par ailleurs, nous proposons également des activités d'aide au travail, de sport, et d'informatique dans le cadre de l'Accompagnement éducatif. Ces séances facultatives sont ouvertes à tous les enfants du primaire, charge aux parents de venir les rechercher à 18h15.

Notre année est déjà bien avancée. Dans le bilan du premier trimestre, il faut souligner à nouveau la générosité de l'association des Anciens Combattants, qui a offert aux classes du cycle 3 un voyage à Rethondes (avec visite du wagon de l'Armistice) et au château de Pierrefonds.

Nous avons conscience de l'effort financier fourni, et remercions encore une fois les organisateurs pour ces moments très riches à tous points de vue.

Je ne voudrais pas oublier dans nos remerciements les parents qui nous aident au quotidien dans l'organisation de nos différentes activités. Ils participent eux aussi au bon fonctionnement de l'école, souvent en toute discrétion mais avec beaucoup de gentillesse.

Un dernier mot pour les élus qui, de tous temps, ont compris l'importance de l'éducation et qui ont toujours su prêter la plus grande attention aux besoins de notre école.

La directrice,
M-A BRESOUS

ETAT CIVIL DU DEUXIEME SEMESTRE 2008

NAISSANCES



- ◆ Erwan ODELOT-- CARLIER, né le 6 juillet à PERONNE
- ◆ Romane CHIRAUX, née le 7 juillet à ST QUENTIN
- ◆ Gaspard DUTOIT, né le 25 septembre à ST QUENTIN
- ◆ Kylian JOLY, né le 17 octobre à PERONNE.
- ◆ Neela HOCHARD, née le 26 décembre à PERONNE

MARIAGES



- ◆ Teddy HOCHARD & Alice EVERAERT, mariés le 12 juillet à PERONNE
- ◆ Philippe MERLOT & Sophie VANDEROSIEREN - mariés le 9 août à MONCHY.

DECES & INHUMATIONS

- ✓ Julien TRINCART, décédé à MONCHY le 26 juillet 2008.
- ✓ Stéphane HUCHET, décédé à MONCHY le 29 juillet 2008.
- ✓ LECOMTE - BONDUELLE Germaine, décédée à ST QUENTIN le 10 Août 2008
- ✓ René FOUQUET, décédé à PERONNE le 22 Août 2008
- ✓ Jacques PRESTEL, décédé à MONCHY le 11 septembre 2008
- ✓ Frédéric CHARLIER, décédé à ST QUENTIN le 23 octobre 2008
- ✓ Henriette BEAUSSIRE -GRANDIN, décédée à CHAUNY le 31 octobre 2008
- ✓ Agnès HAAS - GRU, décédée à COMPIEGNE le 11 novembre 2008.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

venus se faire connaître en Mairie

- ☒ M Yves HENOQUE & Mme Véronique GERNEZ - 29 rue de TERTRY
- ☒ Melle Cathy LEFEVRE - 6 rue de la râperie
- ☒ M. Guy COUDERT & Melle Martine HE - 19 hameau de FLEZ
- ☒ M. Sylvain FRANCOIS - 5 rue de la Terrière .
- ☒ M. Benjamin MATTEI - 7 rue de VRAIGNES
- ☒ Melle Aurélie STEMPNIAK - 7c Place du 11 novembre 1918-
- ☒ M. Sylvain BARDEAUX & Melle Sandrine DIVE - 1 hameau de DOUVIEUX-
- ☒ M. Kévin CHASSAGNOUX & Melle Sabrina GOMULINSKI - 1 rue du Moulin -
- ☒ M. Kévynd TARDIEU & Melle Eva CAPON - 9 rue du Stade
- ☒ M. Maximilien COYETTE & Melle Aurélie PECHEUX - 5b Place du 11 novembre.

PETIT RAPPEL : Les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce changement.
Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur livret de famille ou une pièce d'identité.

SACHEZ QUE :

- ↳ **DEMANDE DE CARTES D' IDENTITE & PASSEPORTS** : Un imprimé est à remplir en mairie avec dépôt des pièces justificatives suivantes :
- une copie intégrale de l'acte de naissance -à demander à la Mairie du lieu de naissance-
 - l'ancien document (en cas de renouvellement).
 - deux photos récentes non découpées -noir & blanc ou couleur- à faire de préférence chez un photographe (normes très strictes).
 - un justificatif de domicile (facture récente avec votre adresse).
 - empreinte à faire en mairie.
 - **La CNI est gratuite pour une première demande et un renouvellement uniquement si l'ancienne carte est rendue. Dans tout autre cas, fournir un timbre fiscal à 25€.**
- **Tarifs pour un Passeport** : timbre fiscal à 88€ pour une personne majeure
timbre fiscal à 44€ pour un mineur de plus de 15 ans
timbre fiscal de 19€ pour les moins de 15 ans
- Attention le délai d'obtention est d'environ 2 semaines pour une CNI et de 8 semaines environ pour un passeport.

↳ **DELIVRANCES DES ACTES D' ETAT CIVIL :**

***Les extraits d'acte** (naissance, mariage, décès) ne peuvent être délivrés que par la Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès .
Si la naissance, le mariage ou le décès ont eu lieu à l'étranger, il faut s'adresser par courrier (en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse) au : Ministère des Affaires étrangères – Sous –Direction de l'état Civil – 11 Rue de la Maison –Blanche – 44941 NANTES CEDEX 09.

↳ **Le certificat de nationalité française** : Contacter le Tribunal d'Instance.

↳ **L'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)** s'obtient en écrivant au Casier Judiciaire National – 107 Rue du Landreau à 44079 NANTES cédex 1.

↳ **Le duplicata de livret de famille** s'obtient en adressant une demande écrite à la Mairie du lieu de mariage.

↳ **Le certificat de vie maritale** s'obtient à la Mairie du domicile sur déclaration des intéressés (venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent).

↳ **Les fiches d'état civil n'existent plus** – Il suffit de photocopier le livret de famille ou une pièce d'identité.

↳ **L'inscription sur la liste électorale** ne se fait pas d'office.

Il faut en faire la demande en Mairie (période de révision : Septembre – Décembre). Un imprimé spécifique est à remplir par l'intéressé –avec présentation d'une pièce d'identité & d'un justificatif de domicile récent de moins de 3 mois.

↳ **Le recensement militaire** est obligatoire pour tous les jeunes (filles & garçons) dès 16 ans. Vous devez venir vous inscrire en Mairie dès le mois de votre 16^{ème} anniversaire .

Cette démarche vous permet :

- de vous inscrire aux examens & concours soumis au contrôle de l'Autorité publique.
- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Une attestation de recensement vous sera remise. Conservez la bien jusqu'à ce que vous passiez votre journée d'appel de préparation à la défense, car ensuite ce sera l'attestation délivrée à l'issue de cette journée qui sera valide.

Nous ne pourrons pas vous en délivrer de duplicata ; si vous la perdez, vous devrez ensuite contacter le Bureau du service national de COMPIEGNE.

Pensez à en faire des photocopies, car elle vous sera nécessaire à plusieurs reprises (inscription au permis de conduire, examens...).

Standard national d'information du service national à COMPIEGNE :
03-44-23-70-45

Pensez à prévenir de tout changement : domicile, situation familiale, scolaire ou professionnelle.



HORAIRES D'OUVERTURE AGENCE POSTALE

- ◆ **Mardi – Mercredi & Vendredi :** 9h00 à 12h15
- ◆ **Jeudi :** 9h30 à 12h15
- ◆ **Samedi matin :** de 11h00 à 12h15

SECRETARIAT DE MAIRIE OUVERT AU PUBLIC LES:

Tél - fax - répondeur : 03.22.85.63.19

E - mail : mairiemonchylagache@wanadoo.fr

- ☒ **Lundi :** de 9h00 à 12h00.
- ☒ **Mardi :** de 14h00 à 18h30 (**vente tickets cantine & garderie**)
- ☒ **Mercredi :** de 9h00 à 12h00 (**vente tickets cantine & garderie**)
- ☒ **Vendredi :** de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

- ↪ **Prix du ticket repas pour la cantine scolaire :** 3.80€
- ↪ **Prix du carnet de 10 tickets pour la garderie :** 10€

Bien entendu, pour certaines permanences, des modifications peuvent intervenir. Pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie et du foyer rural ou téléphonez au secrétariat.

N.B : Il n'y aura pas de vente de tickets du **9 au 22 Mars** .
Merci de prévoir votre achat soit le mardi 3 soit le mercredi 4 mars .

PERMANENCES ASSUREES EN MAIRIE OU AU FOYER RURAL

Une permanence du Maire ou d'un Adjoint a lieu en Mairie le **SAMEDI** de 10h30 à 12h00 ou sur rendez-vous en semaine.

- ↳ **ASSISTANTE SOCIALE:** Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural le **lundi de 14h00 à 16h30** - Tél du foyer rural : 03-22-85-16-65
Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au Centre Médico - social qui se trouve désormais à EPPEVILLE -21 Rue du Maréchal LECLERC
Téléphone : 03 - 60 - 03 - 47 - 40 -
- ↳ **CONSULTATION P.M.I.:** Un Médecin le Dr BAILLEUL et une puéricultrice sont à votre disposition une fois par mois au Foyer rural **de 14h à 17h00 :**
Dates premier semestre 2009 : mardi 13 Janvier – mardi 10 février – mardi 10 mars – mardi 14 avril – mardi 12 mai & mardi 9 juin
- ↳ **PUERICULTRICE :** Mme CASSELEUX reçoit au Foyer rural de **14h à 17h un mardi** par mois . Veuillez consulter les dates sur le panneau d'affichage situé à l'entrée du Foyer rural ou en appelant le centre médico- social à EPPEVILLE.
- ↳ **Monsieur Grégory LABILLE Conseiller Général** assurera une permanence en Mairie de MONCHY – LAGACHE les **MERCREDI 25 mars & 23 septembre 2009** de 17h à 18h.

INFOS DIVERSES

- ◆ **Raticide :** vous pouvez venir en chercher si nécessaire les **Lundi matin** ou **vendredi matin** au Foyer rural **de 9h30 à 11h30** (vous adresser à Jean-Paul VARRIER ou à Martine CHASSAGNOUX). Merci de vous munir d'un sachet.
- ◆ **Tri sélectif :** n'oubliez pas de trier vos déchets : sac bleu pour tout ce qui est papier – carton - journaux et sac jaune pour les bouteilles en plastique et les conserves .
La collecte se fait alternativement (une semaine sac bleu et une semaine sac jaune selon le calendrier qui vous a été distribué)
Les rouleaux de sacs sont à votre disposition en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.
- ◆ **Encombrants :** la collecte pour le premier semestre aura lieu à MONCHY **le vendredi 10 AVRIL 2009.**

PETITS RAPPELS DE CIVISME...

Nous vous demandons quelques minutes d'attention particulière pour lire les points suivants :

1. BRUIT :

Il est bien connu que celui que l'on fait soi-même n'est pas gênant, et que seul celui des autres nous gêne. Après 22h00, il ne faut plus en faire.

Il est également rappelé que la circulation des deux-roues est réglementée... attention aux pots d'échappements trop bruyants !!!!!

2. DIVAGATION DES CHIENS :

En aucun cas ils ne doivent errer dans les rues.

La Commune a signé une convention avec le chenil de ST QUENTIN, où sont emmenés les animaux qui nous sont signalés errant dans nos rues. Cela coûte à la Commune 215€ par an de cotisation + 15€ pour chaque déplacement. Merci de bien vouloir faire le nécessaire pour éviter que des habitants soient dérangés par des chiens que des propriétaires ne savent pas garder chez eux.

3. TROTTOIRS ET FILS D'EAU :

La propreté, l'enlèvement de la boue, de la neige, des papiers, du verre ou autres saletés sont de la responsabilité des riverains. **Merci de les enlever et de nettoyer votre fil d'eau régulièrement .**

4. MASSIFS DE FLEURS :

Ils sont mis pour décorer et embellir le village et non pas pour être dérobés ou abîmés .

Si vous pouvez, enlevez les papiers et autres saletés qui peuvent y traîner.

Merci à toutes celles et ceux qui décorent et fleurissent leur maison.

N'oubliez pas de vérifier qu'il n'y a pas de branches d'arbres qui gênent vos voisins, dépassent sur les trottoirs, empêchent la visibilité ou semblent dangereux en cas de fort vent.

5. DECHARGE : Elle est ouverte et surveillée le samedi matin de 9h00 à 12h00.

On peut y déposer uniquement :

- de la terre & des gravats.
- des déchets de jardin et du bois.

DECHETTERIE DE FORESTE

L'accès à la déchetterie de FORESTE est GRATUIT
pour tous les habitants de MONCHY – LAGACHE sur
présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de
domicile .

Sont acceptés les déchets triés des particuliers

Pour les commerçant & artisans (2m³ par jour
maximum):

- Gravats - Branchages et déchets verts de jardins
- Ferraille et platinage
- Encombrants - le Papier & le verre
- L'huile de vidange moteur & les piles.

Du 1^{er} avril au 31 octobre ouverture les :

Lundi – Vendredi – Samedi : 9h à 12h & 14 h à 19h

Mercredi – Jeudi : 14h à 19h

Du 1^{er} novembre au 31 Mars ouverture les :

Lundi – Vendredi – Samedi : 9h à 12h & 14 h à 17h

Mercredi – Jeudi : 14h à 17h

TEL agent de permanence : 06-16-95-98-13

RAPPEL DECHARGE DE MONCHY :

on ne peut déposer le samedi matin que :

- Des gravats et de la terre
- Des Déchets végétaux

TOUT LE RESTE EST INTERDIT .

MANIFESTATIONS PREVUEES POUR L'ANNEE 2009

- **Janvier :**

Vendredi 9 : cérémonie d'échange des vœux au foyer rural

Dimanche 25 : repas dansant organisé par la section des ACPG - CATM
Fermeture de la pêche au brochet étangs (à confirmer)

Vendredi 30 : assemblée générale de l'Amicale des 2 étangs à 18h00 –au Foyer-

- **Février:**

Dimanche 1er : compétitions de judo – Judo Club de MONCHY - LAGACHE

Samedi 14 : loto quine organisé par le club des Aînés ruraux.

- **Mars:**

Samedi 14 : loto quine organisé par le Club des Supporters

Samedi 21 : ouverture de la pêche en 1ère catégorie – Omignon -(à confirmer)

- **Avril:**

Samedi 11 : Loto quine organisé par le Club de Football Olympique MONCHY

Samedi 18 : ouverture du brochet étangs de la Cabourerye (à confirmer)

Samedi 25 : Soirée du Judo Club

- **Mai :**

Vendredi 1^{er} : lâcher de truites à 13h30 – Amicale des 2 étangs –

Week-end 9 & 10 : Jumelage MONCHY – DUNZWEILER (à confirmer)

Dimanche 10 Mai : Réderie avec vente de fleurs au Terrain de l'Omignon ou au stade - Club des Supporters

- **Juin:**

Vendredi 12 juin : Soirée chants animée par les élèves du Regroupement pédagogique - au Foyer rural -

Dimanche 14 : communions paroisse .

Samedi 20 : Soirée Feu de St Jean avec barbecue & animations organisée par l' Amicale des 2 étangs-

Week-end des 27 & 28 : Fête locale de la St Pierre

- **Mois de Juillet : Foyer rural réservé du 6 juillet au 2 août pour le C.L.S.H organisé par Familles Rurales**

Dimanche 5 : Concours de pêche « adultes » Amicale des étangs

Dimanche 12 : Concours de pétanque – Club des Supporters –

Lundi 13 : Barbecue avec retraite aux flambeaux & feu d'artifice

Mardi 14 : Animations diverses par toutes les associations – Fête nationale-

Dimanche 19 : Concours de pétanque – Club des Supporters –

Samedi 25: Fête du CLSH – Familles rurales –

- ♦ **Août :**

Samedi 22 : Concours de pêche « 6-16 ans »- Amicale des 2 étangs-

- **Septembre:**

Néant

- ♦ **Octobre :**

Dimanche 4 : fermeture pêche en 1^{ère} catégorie Omignon (à confirmer)

Samedi 10 : loto quine organisé par l'Olympique de MONCHY

- **Novembre :**

Mercredi 11 : Cérémonie du Souvenir & repas des aînés – Municipalité-
Samedi 14 : loto quine organisé par l'Amicale des 2 étangs

- **Décembre :**

Samedi 5 : après – midi animations au profit du Téléthon
Dimanche 13 : spectacle Arbre de Noël pour les enfants de la commune
Vendredi 18 : Concert de Noël gratuit en l'église St Pierre



MISSION LOCALE DE LA HAUTE SOMME

Missions-locales-picardie.org

CONSTRUIRE ENSEMBLE
UNE PLACE POUR
TOUS LES JEUNES

recherche
d'emploi

formation

J'ai plus de 16 ans et moins de 26 ans.
La Mission Locale peut m'aider dans mon
insertion professionnelle

mobilité

Accueil

espace
écoute

Information

Orientation

Accompagnement

santé

orientation
professionnelle

logement

Je prends contact avec le site de la Mission Locale le plus proche de mon domicile :
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Site d'Albert
25 rue Anatole France
80300 ALBERT
03.22.74.55.91

Site de Ham
59 rue de l'Esplanade
80400 HAM
03.23.81.49.00

Site de Péronne
8, rue de la Madeleine
80200 PERONNE
03.22.84.73.65

Antenne de ROSIERES EN SANTERRE
5, rue Victor HUGO
80170 ROSIERES EN SANTERRE
03.22.88.49.30

Antenne de MOREUIL
13 rue Maurice GARIN
80110 MOREUIL
03.60.12.28.10





Dépistage organisé du cancer du sein

Madame, vous avez entre **50 et 74 ans**, vous habitez dans la Somme. VOUS avez droit, **GRATUITEMENT** à une radiographie des seins tous les 2 ans.
Protégez votre capital Santé et faites cet examen sans danger !!

Pour tout renseignement contacter ADEMA. 80 au 03.22.93.32.45 ou par e-mail à adema.80@wanadoo.fr

du Cancer Colorectal

Madame, Monsieur, vous avez entre **50 et 74 ans**, vous habitez dans la Somme. VOUS avez droit, **GRATUITEMENT** à un test de dépistage par la recherche de sang dans les selles.

Protégez votre capital Santé et faites cet examen sans danger !!

Pour tout renseignement contacter ADEMA. 80 au 03.22.72.11.81 ou par e-mail à adema.80@wanadoo.fr





A.D.A.P.E.I. de la SOMME
 "Les Papillons Blancs"
 234, rue Jean Moulin
 Boite Postale 1004
 80010 AMIENS CEDEX 1

FICHE DE VERSEMENT DES FONDS
OPÉRATION BRIOCHES 2008

EXEMPLAIRE DESTINÉ À LA MAIRIE

COMMUNE de MONCHY-IAEACHE

Nom et Adresse de la personne chargée de la commande et du règlement des brioches : Mme PASTEL Genevieve

SOMME COLLECTÉE : 965,46 €

- Facture brioches achetées : 247,00
 (Prix brioche Syndicat Boulangers : 1,30€ (soit ~~Francs~~))

SOMME NETTE : 718,46 € = 758,46

• Votre règlement pourra s'effectuer par :

* Virement B.F.C.C. PAPILLONS BLANCS "OPERATION BRIOCHES"
 N°Compte 2102 61 94 404

ou * Chèque bancaire libellé à l'ordre de l'Association des PAPILLONS BLANCS et à adresser à

M..... RESPONSABLE de votre CANTON

21, rue de Verdun
 S.P. 62 - 80400 HAM
 Tél. : 23.81.16.92

pour le 20 novembre 2008

⇒ Je loue...



- dispose de logements locatifs sociaux réservés
- avance le dépôt de garantie LOCA-PASS® - gratuit
- propose la G.R.L.® au Locataire et son Bailleur
- rembourse une partie des frais d'agence

Notre PLUS

Notre PLUS

⇒ J'achète...



- trouve le meilleur financement principal
- prête à 1,5% (2,17% T.E.G. protection emprunteur 1 tête incluse)
- propose la protection emprunteur (Décès, Maladie, Chômage, Invalidité)
- propose le PASS-FONCIER® (achat différé du terrain)
- offre un conseil technique en économies d'énergie

Notre PLUS

Notre PLUS

⇒ Je fais des travaux...



- finance par les PASS-TRAVAUX® (selon réglementation)
- offre un conseil technique en économies d'énergie
- conseille pour les financements et les aides

Notre PLUS

Notre PLUS

⇒ Je change de domicile... d'emploi...



- accueille dans ses Résidences Temporaires
- rembourse les doubles frais (pas le déménagement)

Notre PLUS

**Un Projet ? Une Question liée au logement ?
Venez nous rencontrer.**

AMIENS
32 rue de Noyon
03.22.82.22.82

ABBEVILLE
42 place de la Libération
03.22.28.56.24

FRESSENNEVILLE
53 rue Roger Salengro
03.22.60.24.60

www.cil-somme.com
contact@cil-somme.com



le réseau CIL des régions

ASSOCIATION DES AC.PG-CATM-TOE ET VEUVES

Acceptez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année : santé, joies, bonheur et que l'année 2009 sache répondre à vos attentes.

Au 1^{er} janvier, nos effectifs étaient de 50 adhérents, 4 AC.PG, 34 CATM, 2 TOE, 5 Veuves AC.PG et 5 Veuves CATM.

Nos activités du deuxième semestre 2008 :

A Monchy Lagache

14 juillet : Moment de recueillement devant le Monument aux Morts et participation à la Fête des Associations aux côtés de la Municipalité

23 octobre : Sortie scolaire avec les 22 élèves de CM1 et CM2 vers la Clairière de l'Armistice de Rethondes et le Château de Pierrefonds

10 novembre : Veillée en mémoire des 24 monchysois morts pour la France pendant la Guerre 14/18

11 novembre : 90^{ième} anniversaire de l'Armistice de 1918. Grand merci aux enfants des écoles, à leurs professeurs, à la Chorale Primevère, à l'Harmonie Sainte Cécile et à tout ceux, et ils étaient très nombreux, qui ont su nous entourer pour ce devoir de mémoire.

A l'extérieur

2 septembre : à Ham – Commémoration de la Libération du Pays Hainois

20 septembre : à Saint Quentin la Motte dans le Vimeu - Comité départemental AC.PG-CATM

16 octobre : à Notre Dame de Lorette – Pèlerinage national du Souvenir AFN

11 novembre : à Quivières - Commémoration de l'Armistice de 1918

5 décembre : à Matigny – Journée d'Hommage National aux « Morts pour la France » au cours de la Guerre d'Algérie et des Combats de Tunisie et du Maroc.

Nos rendez-vous 2009 avec les Monchysois

8 mai, 14 juillet et 11 novembre, cérémonies devant le Monument aux Morts

25 janvier : en association avec nos Amis du Club de l'Omignon, repas dansant animé par l'orchestre « Ludo » de Méharicourt qui a obtenu un franc succès

24 février : Assemblée Générale de la Section Monchy/Quivières

Autres dates à retenir

7 février : Comité départemental AC.PG-CATM à Warloy Baillon

29 mars : Congrès cantonal AC.PG-CATM à Douilly, repas de clôture à Matigny

9 et 10 mai : Congrès départemental AC.PG-CATM à Woincourt

19 septembre : Comité départemental AC.PG-CATM à Roisel

16 octobre : Pèlerinage national AFN à Notre Dame de Lorette

5 décembre : Journée d'Hommage National AFN à Ham Saint Sulpice.

Ce 6 février, le Bureau directeur était aux côtés de notre Ami Charles BOURBIER pour ses 100 printemps, un moment bien agréable à vivre.

Grand Merci pour l'accueil que vous avez su réserver à nos calendriers 2009.

Nos remerciements vont aussi vers le Conseil municipal et son Maire, vers les Artisans et les Commerçants monchysois qui savent nous épauler dans nos différentes actions.

Et je ne peux terminer cette page que par un GRAND MERCI à notre Ami Jacques, un Homme de Devoir, que nous retrouvions très souvent à nos côtés lors de nos manifestations et que nous avons conduit à sa dernière demeure ce mardi 16 septembre.

A. Bujadinovic, janvier 2009

AMICALE DES 2 ETANGS ASSOCIATION DES PÊCHEURS MONCHYSOIS

Chers Amis, avant tout, une très bonne année à vous tous. Que 2009 sache vous apporter, à vous et à ceux qui vous sont chers, SANTE, JOIES et BONHEUR, sans oublier quelques belles promenades autour de nos étangs.

Le deuxième semestre 2008 de l'Amicale a été marqué par :

- le succès de nos concours :
 - o du dimanche 6 juillet, concours adultes, individuel le matin et par équipe de 2 l'après midi
 - o du samedi 23 août, concours des 6/18 ans
- le loto-quine du samedi 15 novembre, avec plus de 200 participants, qui a répondu à nos attentes et qui a surtout donné pleine satisfaction aux participants, notre premier objectif
- l'alevinage 2008/2009 qui s'est déroulé le samedi 13 décembre avec un lâcher de 250 kg de gardons 2 étés et 50 kg de tanches en provenance des Ets Piscicoles Heymann d'Abreschviller

A noter, lors de nos différentes manifestations et notamment pour l'encadrement du « Fil rouge » du Téléthon 2008, la participation active des jeunes membres du Bureau de l'Amicale, David, Jonathan et Ludovic aidés par Grégory PETIT.

Grand Merci aux Artisans, aux Commerçants et à la Municipalité qui savent être à nos côtés à chacune de nos manifestations.

La saison 2009 s'ouvrira le vendredi 30 janvier à 18 heures au Foyer Rural par notre Assemblée Générale. A l'ordre du jour les rapports statutaires, le renouvellement du Bureau et les objectifs 2009.

Pour le premier semestre, dès maintenant, nous vous donnons rendez-vous :

- **au samedi 1^{er} mai** pour notre lâcher de truites dans le petit étang
- **au samedi 20 juin** sur le Plateau de l'Omignon pour les animations et les jeux tout public, l'apéritif en musique vivante et le barbecue en fin d'après midi et en clôture, à la nuit tombée, le feu de la "Saint Jean" monté par nos « Jeunes Pêcheurs ».

Les cartes de pêche aux étangs -année & journée-, en complément d'un des trois nouveaux timbres piscicoles (6/12ans, 12/18ans et adultes), sont en vente aux tarifs 2008 au CAFE du CARREFOUR.

Bonne et Heureuse Année 2009

Le Président, André Bujadinovic

OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE

Le bilan de la première phase de championnat est, dans l'ensemble, positif. Les intempéries n'ont pas permis de terminer les matchs aller & les classements définitifs ne peuvent donc être pris en considération.

L'équipe A se place actuellement à la 8^{ème} place & les 2 matchs restant à jouer dans la première phase seront capitaux pour la suite, pour leur redonner confiance, l'envie de réussir & de bien figurer. L'équipe B est la 2^{ème} de sa poule & je peux dire que j'en suis très fière. Grâce à la bonne volonté des uns & des autres, elle occupe une place que beaucoup n'espérait pas croire, il y a encore quelques mois en arrière. Tous ceux qui n'ont pas voulu que cette équipe B ne voit le jour, doivent être surpris de ce bon début de championnat. Je voudrais associer à ces résultats des équipes Seniors, les 18 ans qui sont venus apporter du sang neuf dans chacune des formations & également les anciens qui leur apportent leurs expériences dans le jeu. Bravo à tous, continuer, persévérer & dites-vous qu'il reste encore de quoi faire pour qu'en fin de saison, je puisse être satisfaite de vous.

Les 18 ans (1^{ère} année), les 15 ans & les 13 ans sont en entente avec d'autres clubs pour leur permettre de continuer à jouer dans leur catégorie, en espérant les revoir évoluer à Monchy. Bien entendu, cela n'est pas évident de jouer avec d'autres, sans pour autant pouvoir s'entraîner ensemble. Les Benjamins font de leur mieux, mais beaucoup d'absence. Dommage de constater une fois encore, la non motivation des parents, que ce soit à l'entraînement ou pire, lors des plateaux. Si cela se déroulait en salle, bien au chaud, il y aurait peut-être plus de supporteurs pour leurs petits champions de demain.

Une sortie est prévue en Avril pour assister à un match à Amiens au stade de la Licorne pour nos jeunes.

Côté manifestations, notre loto-quine aura lieu en avril & nous comptons sur tous pour que cela soit une réussite. Notre tournoi annuel n'est pas encore défini au niveau de la date, cela dépendra du championnat, qui risque de prendre du retard, avec tous les matchs remis ou reportés, ainsi que des tours de coupes.

Merci aux dirigeants actifs pour le bon déroulement des compétitions, aux joueurs qui œuvrent au club en plus de participer aux matchs & à tous ceux qui s'intéressent & encouragent nos équipes.

Bonne continuation à tous & qu'à la fin du championnat, la satisfaction reste d'actualité.

Arlette PEZET

CLUB DES SUPPORTERS
OLYMPIQUE DE MONCHY

Président : M. Lebecque Guy
Trésorier : M. Grimaux Marc
Secrétaire : Mme Pist Elisabeth
Membres : M. Hery B , M. et Mme Chassagnoux D
M Delaine C, M. Déandrade V, M. et Mme Facompré

Bonne année 2009 à vous tous. Que cette année vous apporte joie, bonheur et santé.

Le Loto du Club a connu un beau succès, 180 joueurs sont venus tenter leur chance. Merci à eux.

La Rederie a attiré 30 exposants et beaucoup de personnes sont venues se promener sous un soleil, sur le stade pour le Marché aux Fleurs.

Le Concours de Pétanque n'a pas eu lieu à cause du terrain trop dégradé et pas désherbé . Nous le regrettons.

Nous remercions les sponsors pour leurs dons lors de nos diverses manifestations.

Pour que les clubs vivent et que les manifestations puissent se dérouler, il faut que tout le monde se mobilise, faite vivre votre village.

D'avance merci.

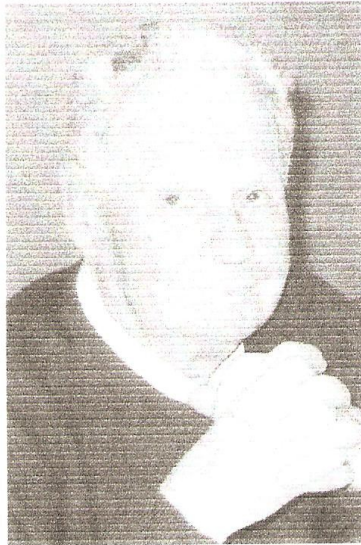
Prochaines manifestations :

Samedi 14 mars 2009 : loto quine
Dimanche 10 mai 2009 : Rederie ,Marché aux fleurs
Date à déterminer en juillet pour le concours de pétanque (selon l'état du terrain).

Meilleurs vœux

Le Bureau

Club de l'Omignon – Aînés Ruraux de Monchy – Lagache



L'occasion nous est donnée de renouveler nos vœux de bonne et heureuse année, à tous, Bonheur, Joie et Santé pour 2009.

En plus de nous retrouver les 1^{ers} et 3^{ème} mardis après-midi de chaque mois pour nos activités, nous avons eu au deuxième semestre 2008 :

- 2 sorties au Minigolf de St Christ avec 1 repas et un barbecue
- 1 sortie à Rouen avec visite du vieux Rouen en petit train.

Pour 2009, après notre repas dansant en association avec les AC.PG-CATM-TOE et Veuves, qui a eu lieu le 25 janvier,

Nous aurons :

- Le 14 février un loto quine avec de très beaux lots : Ecran plat, lave-linge, micro-onde, machine à pain etc. ...
- Le 17 février se tiendra notre Assemblée Générale avec l'élection de notre Président, la diffusion des différents rapports statutaires et les perspectives de sorties et d'activités pour 2009.

A Tous ceux qui hésitent encore, nous disons venez nombreux nous rejoindre nous sommes à l'écoute de vos propositions et toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres.

Nous ne pouvons parler du Club sans une pensée pour notre regretté Président et Ami, Jacques PRESTEL, qui nous a quitté mais dont nous n'oublierons jamais la bonne humeur et le dévouement, pour le Club comme pour toutes les manifestations du village.

Nous tenions à lui rendre un dernier hommage et à assurer son épouse de notre soutien et de notre affection.

Le bureau, janvier 2009

COMITÉ DE JUMELAGE

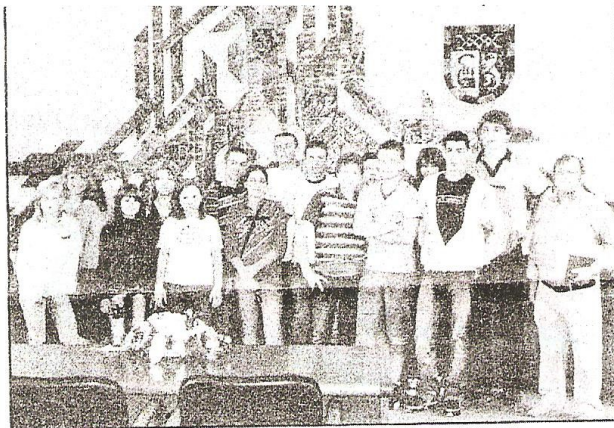
C'est un jumeleur, mais avant tout un ami qui manque à l'appel de notre association. Pour avoir connu l'exode et les privations de la guerre, M. PRESTEL n'en appréciait que plus la paix et avait dès 1985 participé avec sa famille à la création de notre jumelage. Pour lui, fraternité et solidarité n'étaient pas de vains mots et son sourire restera dans nos cœurs.

Cette année 2008 avait pourtant bien commencé avec l'organisation d'un camp d'adolescents du 13 au 19 juillet sous l'égide de Familles rurales: 11 jeunes de MONCHY-LAGACHE avaient été accueillis par nos amis dans leur structure de vacances située en forêt sur les hauteurs de DUNZWEILER. Et quel accueil!

Il nous reste à déployer tous nos efforts pour qu'en 2009, le « retour » à MONCHY - LAGACHE soit à la hauteur. D'ores et déjà, la semaine du 25 juillet au 2 août a été retenue, et si nous ne connaissons pas encore les conditions exactes d'hébergement de nos invités, nous comptons vivement sur nos jeunes pour participer à des activités communes et agréments leur séjour parmi nous.

D'ici là, nous aurons le plaisir de recevoir la délégation « adultes » de DUNZWEILER, peut-être les 2 et 3 mai avec sortie à Nesle au festival « LES CELTIQUES » ou à défaut les 9 et 10 mai... Nous attendons une confirmation de leur part.

Plus que jamais, les bonnes volontés sont donc les bienvenues!



Yannick BRESOUS



JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE

Après une saison marquée par la célébration du 30^{ème} anniversaire de notre club, nous avons repris tranquillement nos habitudes.

Comme depuis de nombreuses années, nous nous sommes associés aux manifestations mises en place dans le cadre du Téléthon. C'est ainsi que l'entraînement du mercredi 3 décembre 2008 a permis de récolter 241 € au profit de l'A.F.M. grâce à la vente de crêpes et de boissons et à la participation des parents.

Notre interclubs annuel a eu lieu le dimanche 1^{er} février. Au cours de cette manifestation, 78 judokas des clubs de Monchy, Nesle, Péronne, Roisel et Levergies (02) ont pu se rencontrer. C'est moins qu'en 2008 (108 judokas). Mais l'essentiel est de donner l'occasion aux plus jeunes de nos licenciés de découvrir la compétition dans une ambiance amicale. Je remercie au passage les commerçants et artisans de Monchy, ainsi que la commune, qui nous permettent chaque année de récompenser l'ensemble des compétiteurs.

Aujourd'hui, nous comptons 56 licenciés.

Les adhérents habitant Monchy sont encore en majorité : Ils sont 24 cette année, ce qui correspond à environ 43% de l'effectif total. (devant Cartigny, 10 licenciés)

D'un point de vue sportif, au cours de la saison **2007 / 2008**, 9 compétiteurs ont représenté le club lors des championnats officiels obtenant au total 13 podiums parmi lesquels on peut citer :

Blaudez Camille (minime) : 2^{ème} au tournoi départemental
Mathilde Dubois (minime) : 2^{ème} au championnat de la Somme, 4^{ème} au championnat de Picardie, 3^{ème} au tournoi départemental
Gourdin Solange (minime) : 2^{ème} au tournoi départemental
Héry Benjamin (minime) : 3^{ème} au tournoi départemental
Alicia Piquet (minime) : 2^{ème} au championnat de la Somme, 1^{ère} du tournoi départemental.
Paul Gourdin (cadet) : **Champion** de la Somme, **Champion** de la Somme ceintures de couleur.
Louis Gourdin (junior) : **Champion** de la Somme ; 3^{ème} au championnat de Picardie, 2^{ème} au championnat de la Somme Senior
Richy Joël (senior) : 3^{ème} au championnat de Picardie 2^{ème} division

Malheureusement, de moins en moins de jeunes prennent le chemin de la compétition.

Les entraînements dirigés par Patrick MISTRAL ont lieu tous les mercredis au Foyer Rural :

1er groupe : Enfants de 5 à 8 / 9 ans : de 17 h 30 à 18 h 30
2ème groupe : Enfants jusqu'à 10 / 11 ans : de 18 h 30 à 19 h 30
3ème groupe : Adolescents / adultes : de 19 h 30 à 20 h 45

La présidente
Agnès RICHY

Membres du comité directeur de l'association

Présidente : Agnès RICHY **Trésorier** : Joël RICHY
Secrétaire : Evelyne VANDEROSIEREN **Secrétaire adjointe** : Corinne Costas
Membres : Mesdames CHASSAGNOUX, DARRAS, GOULLIEUX, GOURDIN, LE CORRE.
Messieurs RICHY Bruno et RICHY Pierre.

Gymnastique volontaire

Notre association se porte toujours aussi bien : cinquante trois adhérentes réparties sur deux groupes, le jeudi soir de 20 heures à 21 heures et le mercredi matin, pour les seniors, de 9 heures 30 à 10 heures 30. depuis plus de cinq ans notre animatrice nous donne entière satisfaction et son dynamisme participe beaucoup à la bonne ambiance du club. Elle n'hésite d'ailleurs pas à être parmi nous pour des occasions telles que le Téléthon ou encore la « galette des rois ».

Pour la deuxième année consécutive elle a également animé un « atelier équilibre » financé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Ces séances, pratiquement gratuites pour les participants, ont pour objectifs de prévenir la dépendance physique mais elles sont aussi l'occasion de recréer du lien social. A la campagne aussi, il faut lutter contre l'isolement ! N'hésitez donc pas à nous rejoindre si l'envie vous « titille ».

Je termine maintenant avec une pensée toute particulière pour monsieur Jacques PRESTEL et son adorable épouse. Pour chaque manifestation dans le village, les différentes associations ont des souvenirs de lui. Il nous manque beaucoup...

Marie-Anne BRESOUS



Le groupe des seniors après l'effort...

SOCIETE DE CHASSE



La Chasse dans le marais communal organisée par la société de chasse et ouverte à tous les chasseurs de Monchy-Lagache a remporté un vif succès.

Le tir de chevreuils, faisans, bécasses, lapins a permis de beaux tableaux de chasse dans une ambiance de grande convivialité.

Merci à ceux qui nous prêtent leur logement pour nous permettre de nous réunir autour d'une table sympathique.



Tennis Club de Monchy-Lagache

Le tennis,
un sport
réservé à
TOUS

Voici bientôt le retour des beaux jours et votre envie de jouer au tennis grandit de jour en jour.

Alors, n'hésitez plus et **inscrivez-vous sans tarder** pour profiter pleinement de cette saison.

STAGE de 5 jours

aux vacances de pâques et au mois d'août

Pour les enfants de 5 à 18 ans, inscrits, non inscrits au club.

Renseignements dès maintenant et inscriptions :

03 22 85 69 63

Pour mémoire nous vous rappelons nos tarifs

(adhésion licence comprise pour la saison)

Adultes : 40 € pour le 1^{er} adulte de la famille

34 € pour le 2nd adulte

28 € pour le 3^{ème} adulte

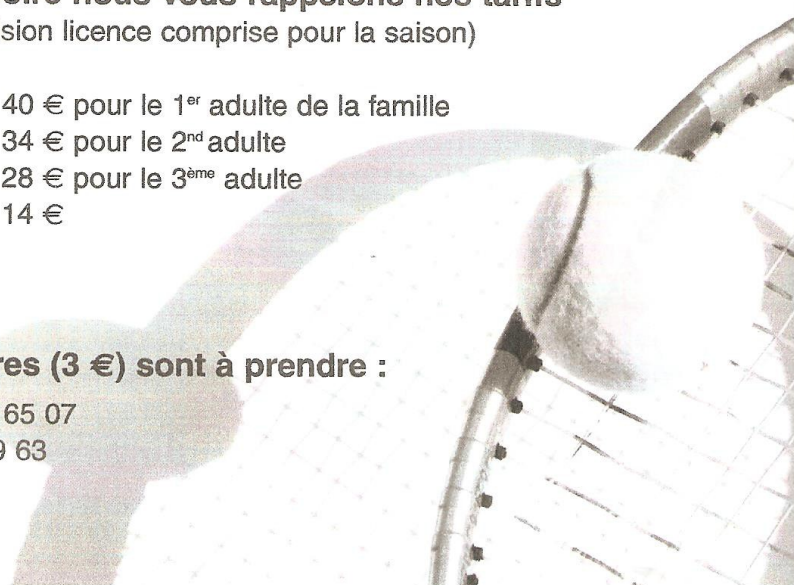
Enfants (- 18 ans) : 14 €

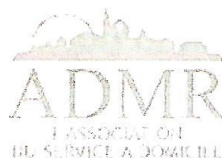
Les inscriptions

et les tickets horaires (3 €) sont à prendre :

H. Dujardin : 03 22 85 65 07

J.B. GRU : 03 22 85 69 63





En 1945, le but des fondateurs était « d'aider la personne à bien vivre chez elle en créant de l'emploi ».

Depuis 1978, l'association ADMR de Monchy-Lagache et Environs participe activement à ce dessein, de servir tous les publics de la naissance à la fin de vie.

L'année 2008 a été marquée par la disparition de Mme Mayno Bonduelle. Nous n'oublierons pas son dévouement, son sourire, son attention aux autres. Depuis le lancement de l'association en 1978, elle était au contact de tous, familles et personnes âgées.

Une relève est assurée à Monchy-Lagache par les bénévoles suivantes qui sont au nombre de quatre depuis le mois d'Octobre 2008 date à laquelle Mme Haine Stéphanie a rejoint Mme Cailleux Véronica pour s'investir au bureau de l'association dans le suivi administratif des dossiers. Quant à Mme Madeleine Borowicki et Mme Gourlin Monique, elles restent des interlocutrices impliquées et attentives aux demandes et besoins des personnes aidées.

L'association ADMR propose un nouveau service à partir du **1^{er} Avril 2009** :



SERVICE « PETIT BRICOLAGE ET JARDINAGE »



Changer un joint de robinet, faire un raccord de peinture, fixer une étagère, tondre la pelouse.... Ces tâches peuvent vite devenir un cauchemar quand on n'est pas bricoleur ou que l'on est plus capable, en raison de l'âge ou d'un handicap, de le faire soi-même.

C'est possible grâce à l'ADMR.

Elle met à disposition « un homme à tout faire » qui, par ses compétences, effectuera des tâches pour lesquelles les artisans ne se déplacent pas.

L'association ADMR propose les services suivants :

- Soutien aux personnes âgées
- Aide au ménage
- Aide au repassage
- Téléalarme


Notre activité ne se limite pas aux personnes âgées. Nous pouvons proposer ces prestations à des personnes en activité.

L'ADMR est un service tout public

Avec l'ADMR, vous bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées.

Un devis gratuit peut être établi à la demande.

Alors, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.



Association ADMR de Monchy-Lagache et Environs
21 Grande Rue
80200 Monchy-Lagache
Tél. /Fax /Répondeur : 03.22.85.66.07

Les heures de permanence
Lundi de 9h30 à 12 h – 13h30 à 17 h
Mardi de 8h30 à 12 h – 13h30 à 17 h
Du mercredi au vendredi de 8h30 à 12 h

**L'ADMR, c'est 3 200 associations locales dans toute la France.
110 000 bénévoles et 73 000 salariés
qui s'engagent au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes
handicapées ou malades.**

**Vous aussi, si vous souhaitez participer à l'animation d'un service à domicile
ou tout simplement aller à la rencontre des autres.**

Rejoignez-nous !

Delarue Benjamin
3 Place de Mazancourt
80320 Fresnes Mazancourt
Tél:06 50 17 77 20
N°Siret 48394124100026

Mairie de Monchy Lagache
13 Grande Rue
80200 Monchy Lagache

Fresnes mazancourt,
le 1 décembre 2008

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier du 30 octobre répondant favorablement à notre demande d'installation d'un commerce non sédentaire de pizzas dans votre commune le mercredi soir de 18h00 à 21h15, nous vous informons que le premier jour de notre venue dans votre commune sera le mercredi 7 janvier 2009.

Quelques jours avant nous distribuerons des menus dans les boîtes aux lettres de vos administrés pour les en avertir.

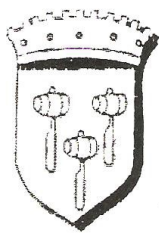
Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.



ROYAUME DU SAOUDI ARABIE
MINISTRE DE L'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ SAOUDIENNE
D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

HORAIRES :

MARDI :	9h – 12h15
MERCREDI :	9h – 12h15
JEUDI :	9h30 – 12h15
VENDREDI :	9h – 12h15
SAMEDI :	11h – 12h15



**Page d'annonces ou d'expression libre
réservée aux Monchysois.**
Publication sous la seule responsabilité de l'auteur.

- Pas d'article